

# Les Toits du Cœur 49

## Création de l'activité

« Pour combattre la pauvreté et sortir de l'exclusion, il faut un repas certes, mais il faut aussi un Toit ».

Suite à ce constat, rapidement apparu aux bénévoles, **début en 1988** l'Action Nationale des Restaurants du Cœur **en matière de logement**.

Cette prise de conscience encouragée par les **dispositions de la loi Besson en 1990** pousse l'Association Nationale à mobiliser les Associations Départementales à œuvrer dans ce sens. Ainsi naissent **les Toits Du Cœur**.

Dans le Maine et Loire, l'idée fait son chemin et sous l'impulsion **d'Andrée Hamelin et Jacques Caillé**, après accord de l'Association Départementale et Agrément Préfectoral, les Toits Du Cœur 49 prennent leur envol ayant préalablement défini leur champ d'action, **l'Inter Médiation Locative (IML) ou Location Sous Location avec Bail Glissant**.

Une équipe, de quelques personnes des centres de Trélazé et Angers Mail, se constitue et se lance dans l'aventure. L'accompagnement concerne alors **4 familles. Nous sommes en 2008**.

## LE DEROULEMENT

Au cours de ses **14 années d'expérience**, l'activité n'a pas cessé de **grandir**. Les chiffres témoignent de cette importante augmentation de prises en charges **puisque entre Mai 2020 et Avril 2021, 31 familles ont bénéficié d'un suivi**. Pour cela, l'équipe est devenue **Départementale riche d'une vingtaine de bénévoles**. Elle concerne les centres d'activités de **Trélazé, Angers Mail, Angers Doyenné, Cholet, Saumur, Avrillé, Montrevault, le Lion d'Angers et Segré**. A partir de Janvier 2013, **une salariée Conseillère en Economie Sociale Familiale (CESF) à temps partiel** est venue étoffer cette équipe. Cette embauche fût suivie 3 ans plus tard (Février 2016) de la venue **d'une seconde CESF à temps partiel** également. Actuellement (jan 2022), les deux salariées émargent, pour l'une à temps plein, pour l'autre à temps partiel (0,75).

Durant plus d'une décennie, jusqu'en 2018, **les Toits du Cœur 49** sont restés sur la même orientation de travail, **l'IML**. A cette date, l'activité se compléta d'un dispositif nouveau d'action avec **l'Allocation de Logement Temporaire (ALT)**. Concrètement, il touchait les ménages **ayant perdu ou étant sur le point de perdre leur logement**, ou se trouvant **en habitat précaire ou à la rue**. Il s'agissait de les **reloger en urgence**. Nous avons cessé **d'intervenir sur ce registre fin 2021** pour cause de financement devenu partiel.

**L'IML reste désormais notre unique champ d'action**. C'est une procédure qui permet aux Restaurants du Cœur **de louer des logements ou maisons à des bailleurs sociaux** : (

Podeliha, Angers-Loire-Habitat, Maine et Loire Habitat, Gambetta, Logis Ouest, Saumur Habitat et Sèvre Loire Habitat) **ou privés** pour y faire accéder des personnes en difficulté. **Les Restos sont locataires des biens signant un bail avec les propriétaires publics ou privés et une convention d'occupation temporaire est signée avec les futurs occupants.** Ces personnes accueillies sont toutes **en grande précarité et très démunies**. Démunies car privées de ressources financières du fait de revenus instables et modestes (chômage, contrat précaire, minima sociaux, surendettement), démunies car privées de ressources personnelles devant des difficultés lourdes (divorce, maladie, handicap, violence, expulsion) et enfin démunies car privées de logement personnel qui conduit à vivre sans stabilité assurée, à l'hôtel, en foyer d'urgence, en squat ou logement insalubre.

**Nous enregistrons pour l'année 2021 une majorité de personnes seules accueillies. Le reste se répartit en entre les familles monoparentales et les couples avec enfants.**

Pendant la prise en charge, dont le **financement est assuré dans le cadre du Fond de Solidarité (FSL) (Conseil Département)**, dans la limite théorique de **24 mois/ mesure**, nous mettrons tout en place pour permettre aux personnes de bénéficier **d'un logement** mais aussi **d'un accompagnement individualisé** afin de faciliter l'accès à **une vie autonome et une intégration dans la société**. Notre pratique est, cependant, parfois contrariée par deux temporalités qui s'opposent, l'une administrative avec ses exigences (accord de mois/ mesure supplémentaire) et l'autre liée à la personne pour qui le temps ne se déroule pas de façon uniforme et demande **une approche lente et respectueuse de son rythme, d'où la nécessité de cet accompagnement individualisé**. Il ne cesse de s'accroître en nombre de mois depuis quelques années **passant ainsi de 18 mois il y a 5 ans à 24 mois en 2021**. En référence au projet éthique des Restos et en droite ligne avec la Charte des bénévoles, **cet accompagnement** se caractérise par **une aide à la personne basée sur l'écoute de ce qu'elle veut afin de proposer ce que l'on peut**. L'écouter, c'est évaluer ses besoins et attentes pour ajuster les moyens d'action et cerner les limites.

Sans jugement, sans préjugé, l'accompagnement se déroule à travers **des rencontres régulières entre les personnes en sous location, les CESF et/ou les Bénévoles**), à domicile ou au siège de l'Association. Peut s'établir, alors, un dialogue propice à l'échange et à l'établissement **d'une confiance réciproque offrant à la personne un retour à l'estime de soi**. Régulièrement, les situations sont reprises et **revues hebdomadairement en équipe restreinte** (Responsable, CESF et 2 bénévoles). Pour compléter ces rencontres, **des réunions trimestrielles se tiennent avec la CESF concernée pas le suivi, le binôme bénévoles intéressé et la responsable**. Elles sont l'occasion de faire la synthèse de la mesure et d'offrir de nouvelles pistes de travail. Puis, à raison de trois rencontres annuelles, l'équipe départementale se retrouve pour évoquer la vie de l'activité et définir ses orientations. C'est **un moment privilégié pour faire venir un partenaire** qui exposera son champ de compétences et permettra de mieux comprendre certains rouages administratifs. Ainsi avons-nous rencontré **le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)** dont dépendent toutes nos orientations. Ce service émet un avis sur les candidatures quelque en soit l'émanation

(Assistants de service social, Bailleurs, etc). Il se charge alors après examen du dossier d'informer les associations concernées par l'orientation qui s'en saisissent ou pas.

L'implication dans l'activité logement est « **énergivore et lourde à porter parfois** ». Elle requiert **des facultés d'écoute, de rigueur et de disponibilité**. Elle se complique actuellement par l'état très tendu de l'immobilier en France, Angers n'y échappant pas. **La difficulté dans la captation de logements** retarde des dossiers de personnes aux parcours de vie chaotique et confus.

Nous sommes, au quotidien, témoins **d'une précarité économique grandissante** qui engendre ou amplifie parfois des difficultés psychologiques ou psychiques conduisant à une accentuation de la perte des repères sociaux ayant pour effet d'accroître une solitude qui isole et désocialise.

Soutenus par l'Association Nationale à travers **le réseau « De la Rue au Logement »** et **l'Association Départementale** nous continuons notre chemin pour répondre au plus près aux **besoins croissants des non et mal logés** du département. **Action qui, ne l'oublions jamais doit respecter l'intimité de la personne et sa famille**. Nous sommes dans la sphère privée. Le logement doit toujours la protéger.

### **Témoignages des personnes logées**

Commentaire du ménage sur l'accompagnement dont il a bénéficié

J'ai beaucoup apprécié l'accompagnement avec mes éducateurs du toit du cœur. Ils m'ont beaucoup aidé à compléter mes projets, aujourd'hui j'ai un diplôme et un travail. Merci infiniment des gros bisous. Je vous aime trop ♥

Commentaire du ménage sur l'accompagnement dont il a bénéficié

Pour moi, l'accompagnement s'est très bien passé cela m'a apporté beaucoup de points positifs notamment avec le conflit avec la MSA, seul je n'aurais pas réussi. Je remercie toute l'équipe des toits du cœur qui m'ont accompagné. Merci

Commentaire du ménage sur l'accompagnement dont il a bénéficié

Merci d'avoir été patient, et de m'avoir donné le temps et l'opportunité de pouvoir m'investir entièrement. Cela m'a été d'une grande aide.

Commentaire du ménage sur l'accompagnement dont il a bénéficié

Accompagnement très positif et  
bénéfique pour un projet de vie

M E R C I S S J

Commentaire du ménage sur l'accompagnement dont il a bénéficié

ca ma permet d'avancer dans mes projets

FEVRIER 2022

L'équipe des Toits du Cœur 49